



# **Livret d'accueil Stagiaire**

## **Formations présentiellees et non présentiellees**

*v.1.5 du 05 juillet 2024*

Ce livret d'accueil est également accessible sur le site [www.canalsante.fr](http://www.canalsante.fr)

CANAL SANTE, 70 rue Sébastien Mercier, 75015 Paris, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 11756276375 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DREES).

# Introduction

CANAL SANTE est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.

Pour votre épanouissement et la qualité du déroulement de votre formation, ce Livret d'accueil vous informe de notre dispositif d'intervention. Il vous permet de connaître toutes les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons attentifs à votre confort durant cette période.

Très bonne formation à vous,

L'équipe CANAL SANTE

## Présentation de CANAL SANTE

### Nos valeurs et nos engagements

CANAL SANTE a pris l'engagement de rendre ses formations accessibles au plus grand nombre.

### Nos activités

Par des formations, nous accompagnons nos clients dans la sécurisation de leur parcours professionnel.

Nos formations principales portent sur la formation continue des professionnels de santé.

## L'organisation de votre formation

### Le contenu de votre formation

Un contrat de formation a été signé, auquel a été annexé le programme détaillé de la formation.

A votre inscription au programme de formation que vous allez suivre, vous avez renseigné (ou votre employeur) une fiche d'entretien afin d'adapter, si nécessaire, les conditions de formation et d'assurer une personnalisation, notamment pour les personnes en situation de handicap. Sur ce point, vous trouverez sur notre site internet [www.canalsante.fr](http://www.canalsante.fr), les contacts des AGEFIPH sur tout le territoire, spécialisés dans les prestations destinées aux personnes handicapées et les coordonnées de votre référent Handicap.

### Votre convocation à la session de formation

La convocation à la session de formation vous a été adressée par email. Elle mentionne :

- Le titre de la formation.
- Le planning indiquant les dates de début et de fin d'ouverture de la formation.
- Le nom de votre référent pédagogique.
- Les coordonnées du support technique

Il y a des prérequis concernant les formations que nous proposons : être professionnel de santé en activité.

### Nos méthodes pédagogiques

Le parcours pédagogique est effectué en e-learning ou en présentiel

Chaque programme de formation est composé de :

1. Évaluation initiale des connaissances
2. Quizz de fin de chapitre pour les formations e-learning
3. Évaluation finale des connaissances

De plus nous proposons des programmes dit intégrés composés comme suit :

1. Évaluation des pratiques professionnelles avant formation (EPP)
2. Formation continue en e-learning ou présentiel
3. Évaluation des pratiques professionnelles post formation (EPP)

Si vous constatez une erreur sur la formation, ou si vous avez la moindre question d'ordre pédagogique, envoyez-nous un email : [contact@canalsante.fr](mailto:contact@canalsante.fr)

## **Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance (pédagogique et technique) mis à disposition du stagiaire**

### **Formations e-learning**

Vous recevrez un e-mail le jour du début de la formation contenant vos identifiants de connexion.

Pour vous connecter à votre formation, rendez-vous sur : <https://epp.canalsante.fr> pour suivre vos étapes EPP (évaluation des pratiques professionnelles) si votre formation en contient et sur <https://lms.canalsante.fr> pour suivre votre e-learning.

### **Formations présentielles**

Vous recevrez suite à votre inscription, un mail vous confirmant que celle-ci est bien validée avec tous les détails concernant le déroulé de cette formation en présentiel :

- Thème de la formation sur laquelle vous êtes inscrit
- Dates de chaque étapes à suivre
- Date, lieu et heure de la séquence présentielle

Si votre formation comporte une séquence EPP (évaluation des pratiques professionnelles) à réaliser en e-learning avant le présentiel, vous recevrez par mail le jour du début de cette étape vos identifiants de connexion ainsi que la convocation avec toutes les informations pour vous rendre à la formation le jour J.

Si votre formation ne comporte pas d'EPP, vous recevrez par mail votre convocation avec toutes les informations pour vous rendre à la formation le jour J.

Pour toutes questions, une hotline est mise à disposition du lundi au vendredi de 9h à 18h pour les apprenants (06 28 22 65 31) ou par email [contact@canalsante.fr](mailto:contact@canalsante.fr)

## **Votre présence et assiduité**

Vous évaluerez les acquis tout au long de la formation, en répondant à des exercices et à des questionnaires d'évaluation.

## **Évaluation de satisfaction**

En fin de formation, vous répondrez à un questionnaire permettant d'évaluer votre satisfaction de la formation.

Ces évaluations vous permettent de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session, les conditions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques

de votre formateur.

Les appréciations formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur. CANAL SANTE dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuelles insatisfactions exprimées, et qui traduit ces dernières en actions de progrès dans une logique d'amélioration continue de nos prestations.

## **Vos contacts**

CANAL SANTE

70 rue Sébastien Mercier - 75015 PARIS

Tél : 06 28 22 65 31

Site : <https://www.canalsante.fr>